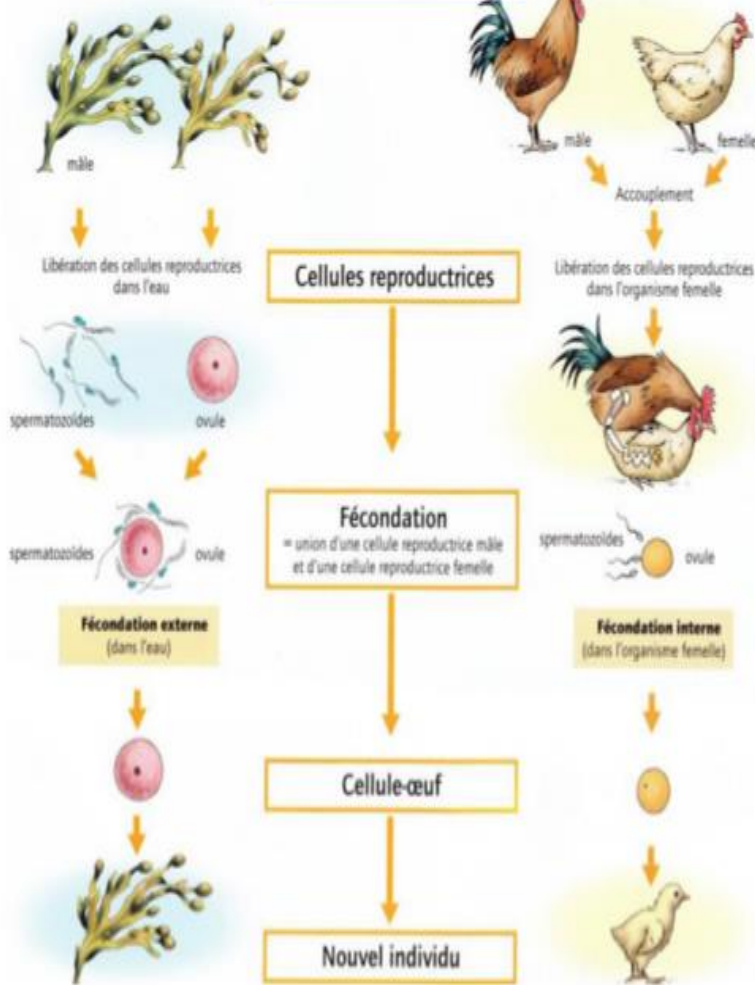
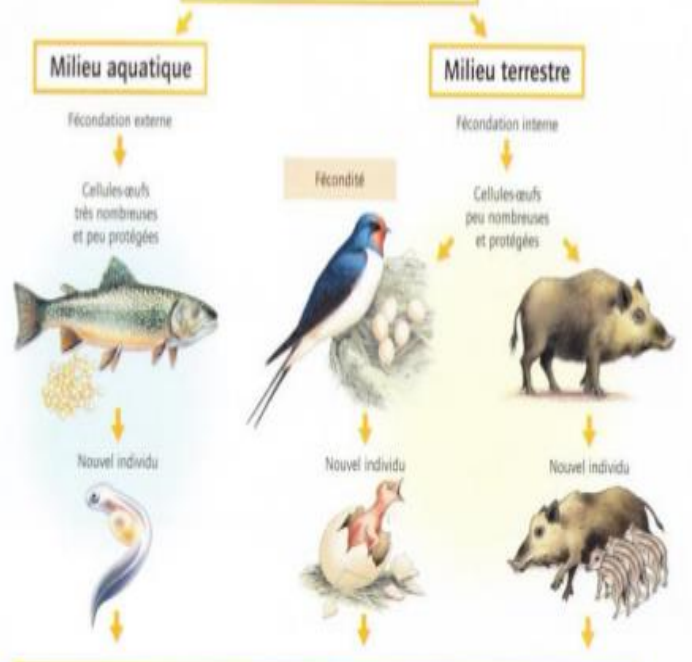


## Reproduction sexuée



## Reproduction sexuée des espèces



## Maintien des espèces dans leur milieu et préservation de la biodiversité



## REPRODUCTION ASEXUÉE

### LEXIQUE :

**Reproduction sexuée** : formation de nouveaux organismes faisant intervenir des éléments sexués, c'est-à-dire mâle et femelle.

**Fécondation** : fusion (union) d'une cellule reproductrice mâle avec une cellule reproductrice femelle.

**Fécondité** : nombre d'œufs ou de petits par femelle.

**Embryon** : issu du développement de la cellule-œuf, il se développe dans un œuf chez les espèces ovipares ou dans l'organisme maternel chez les espèces vivipares.

**Reproduction asexuée** : capacité d'un individu à donner naissance à un ou plusieurs descendants qui lui sont identiques.